



## RESSOURCER NINAN NITASSINAN [NOTRE TERRITOIRE]

*Un réseau écorécréotouristique comme pivot d'une territorialité innue*

- Antonin Boulanger Cartier -

*Comment le projet architectural peut-il servir d'intervention fondatrice pour rééquilibrer les relations écosystémiques entre le milieu naturel, social et construit des communautés innues, bien que plus particulièrement celle de Uashat mak Mami-Utenam, comme précepte de leur développement local soutenable (Magnaghi, 2003) ?*

Étant de très jeunes sédentaires, la relation qu'entretiennent les Innus avec le *Nitassinan*, leur territoire traditionnel, est nécessairement teintée d'une ontologie qui leur est singulière. Bien que celle-ci n'ait cessé d'évoluer au cours des dernières décennies, notamment en raison de leur confrontation au paradigme occidental moderne qui, dans cette course effrénée d'un développement, considère plutôt le territoire tel un espace à exploiter au regard de ses ressources naturelles, le *Nitassinan* demeure encore aujourd'hui matrice de leur culture et identité distincte (Vaillancourt, 2017).

Ainsi, à l'image d'un rapport ancestral plausiblement non révolu, mais à tout de moins actualisé par cette prise en considération du discours contemporain innu qui témoigne aujourd'hui d'une conception territoriale plurielle – politique, écologique, économique, sociale, culturelle et symbolique –, le projet architectural s'articule autour de l'établissement d'une filière éco-récréotouristique autochtone, une alternative que de nombreuses communautés considèrent à ce jour comme étant fidèle à leurs préoccupations, valeurs et aspirations d'un développement communal (Martin et Girard, 2009).

Plus concrètement, le réseau éco-récréotouristique proposé prend racine le long de deux importantes voies d'accès des Innus au territoire du *Nitassinan* : l'une appartenant à l'époque traditionnelle, soit le sentier de portage qui borde la rivière Moisie, que les Innus empruntaient pour remonter sur le territoire l'hiver venu et y redescendre au printemps ; et l'autre appartenant à la modernité, vestige de la faillite d'une compagnie minière, soit la ligne de chemin de fer de la compagnie ferroviaire *Tshiuetin* qui relie *Sept-Îles* à *Schefferville*. Venant par le fait même promouvoir et encadrer la pratique soutenable d'activités traditionnelles, notamment la chasse et la pêche, le projet joue un rôle pivot à la jonction entre la tradition et la modernité pour célébrer ce rapport à l'habiter de l'Innu contemporain, « empreint d'un nomadisme réinventé ou du moins adapté » (Vaillancourt, 2017) par ces allées et venues entre l'*Innu Assi*, vu tel l'espace de la réserve, et le *Nutshimit*, l'intérieur des terres ; là où la culture innue prend alors tout son sens.

« Ma vie me parle  
D'où arrives-tu ?

Je ne te vois plus  
sur ta terre,  
je ne t'entends plus  
quand tu rêves

j'ai perdu tes traces

où sont passés  
les chemins de portage ?

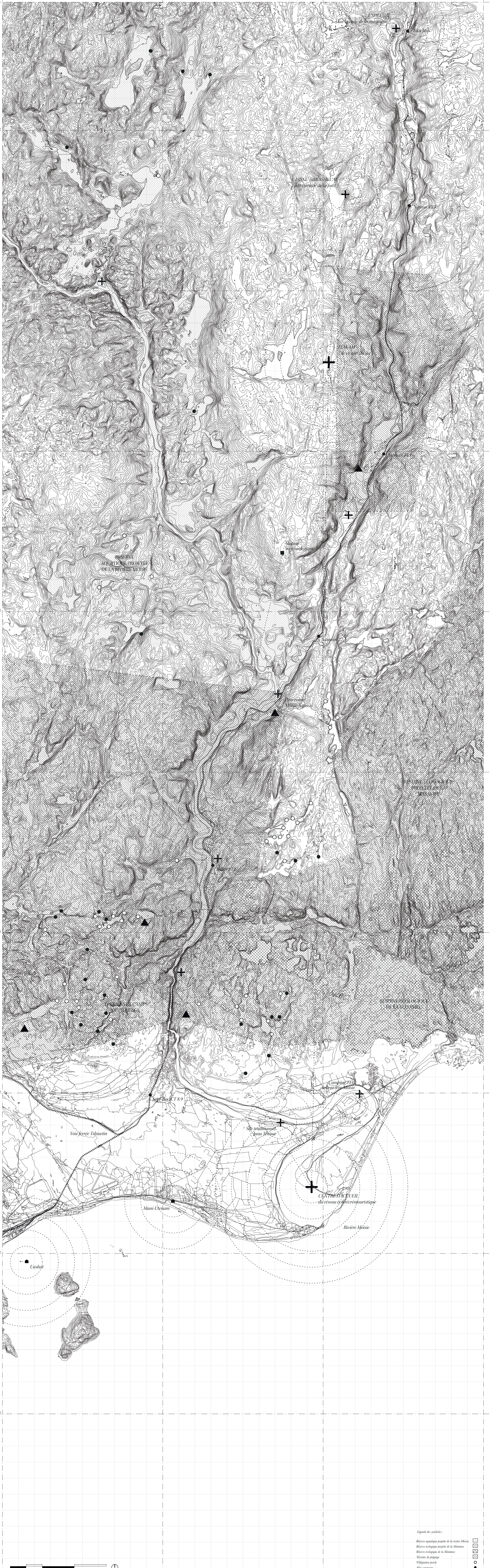
On dévie tes rivières,  
les lacs crient et t'invitent  
à les secourir. »

- Joséphine Bacon (2009)





LE RÉSEAU ÉCO-RÉCRÉOTOURISTIQUE  
du chemin de portage 56.6



Légende des symboles :

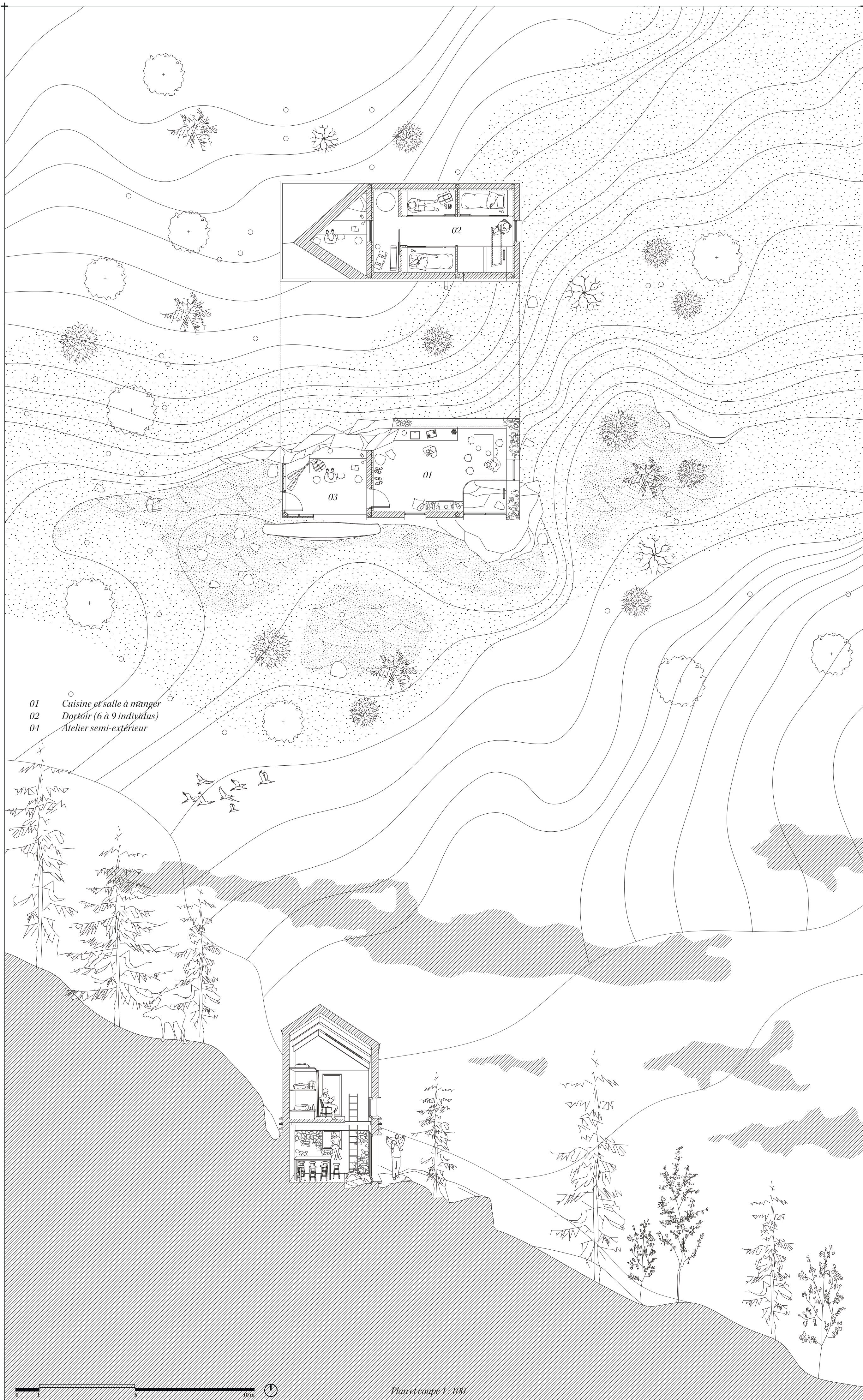
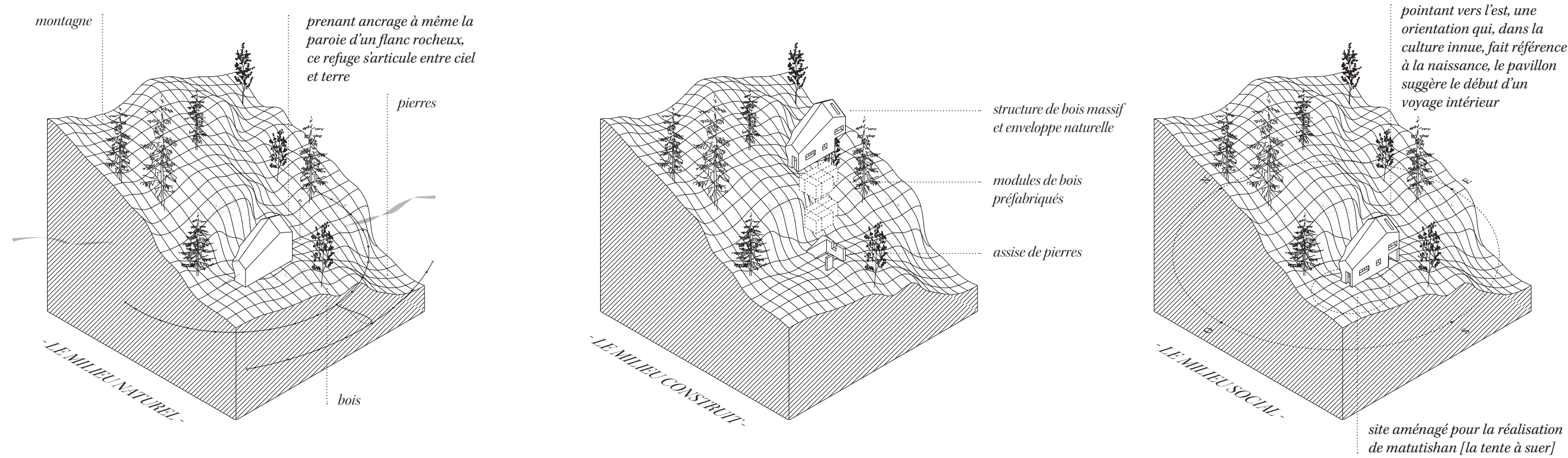
- Reserve zoologique protégée de la rivière Moïse
- Reserve écologique protégée de la Matane
- Reserve zoologique de la Matane
- Terrains de piégeage
- Villages de pêche
- Abri sommaire



USHEIAUT  
[ sur la crête de la montagne ]



50° 52' 50.13" N ; 65° 57' 58.54" O

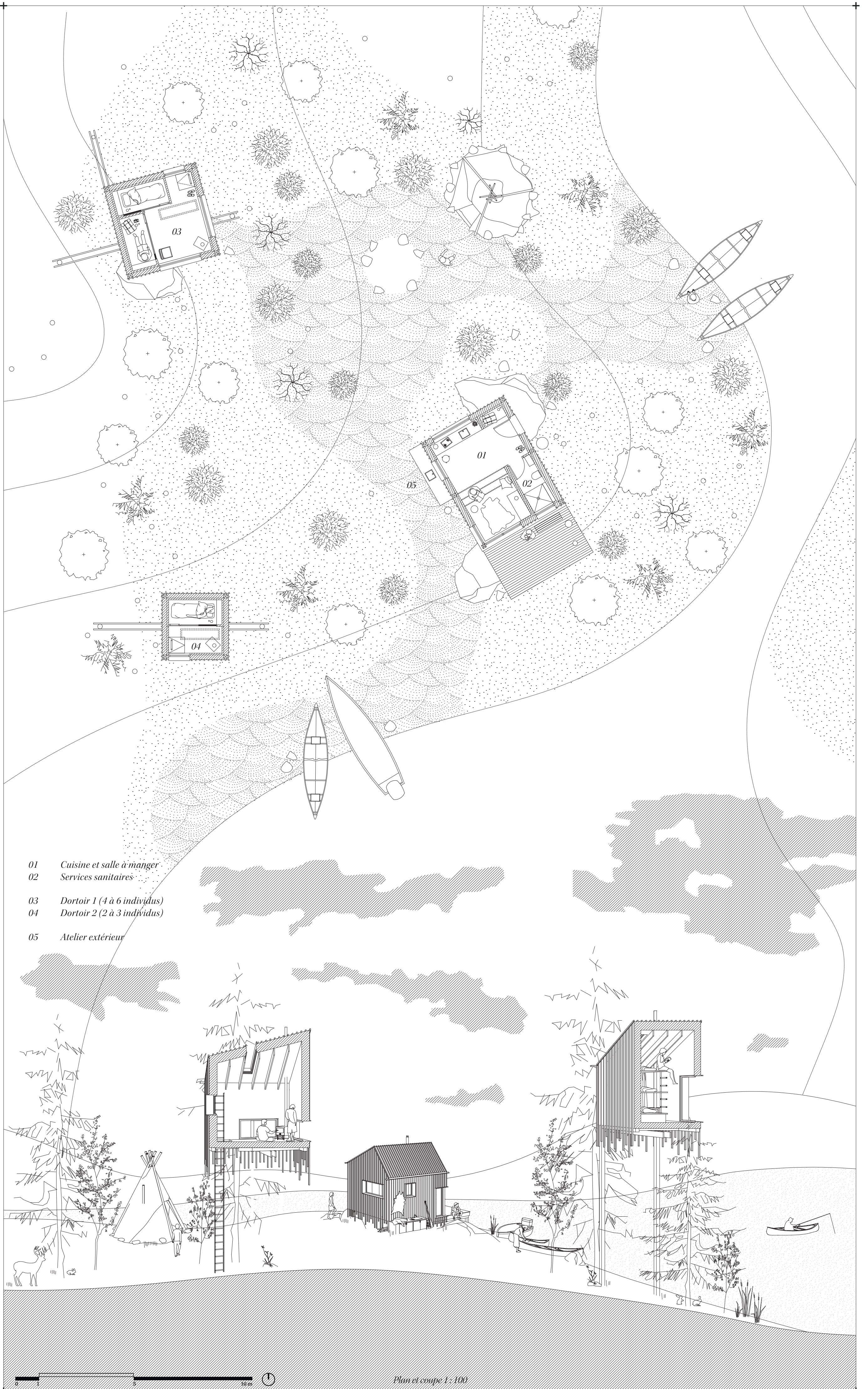
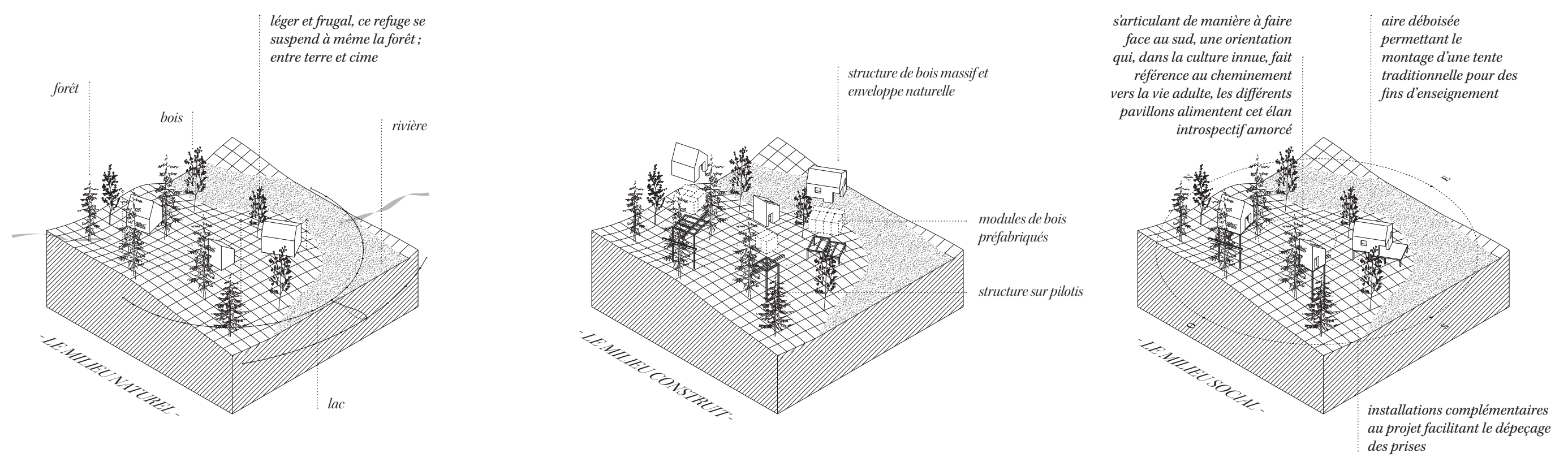




ISHKU-MINASHKUAU  
[ à l'extrémité de la forêt ]



50° 47' 29.77" N ; 66° 01' 45.11" O

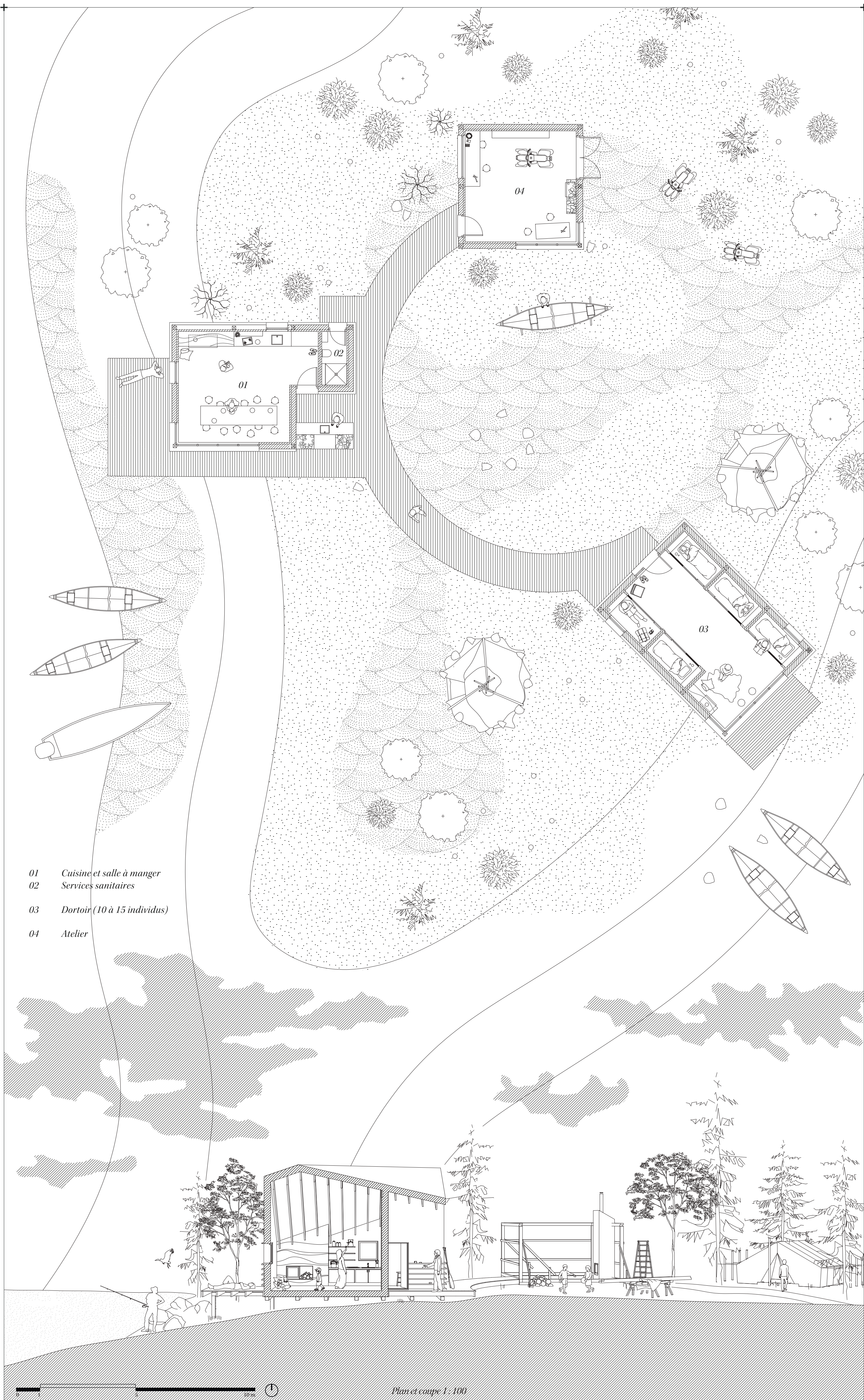
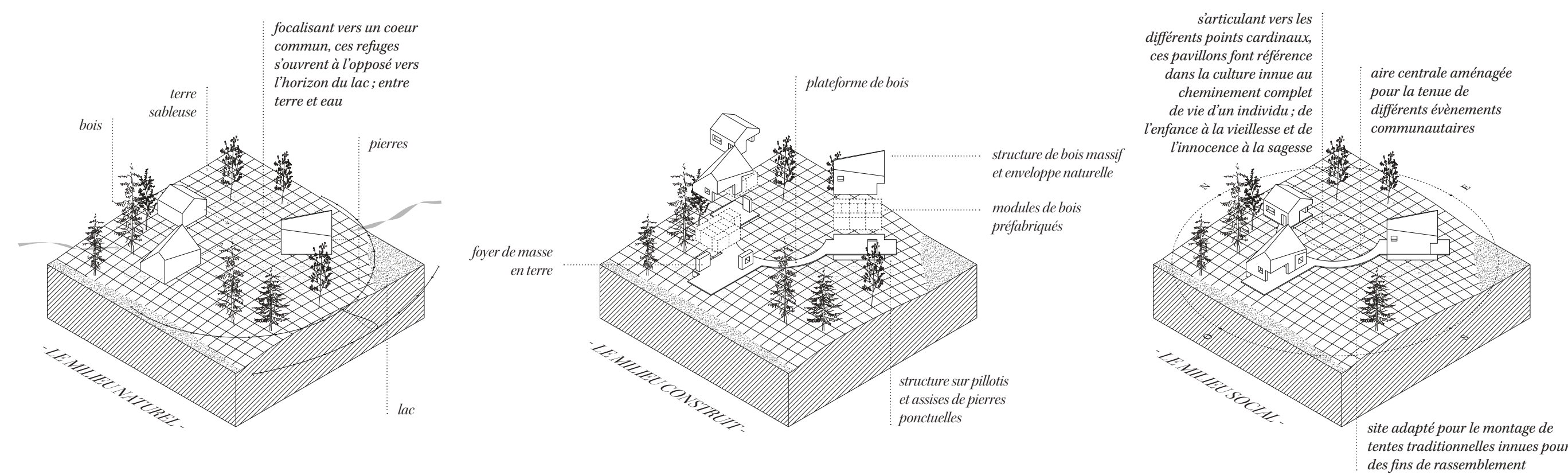




ITAKAM  
[ de ce côté du lac ]



50° 40' 51.95" N ; 66° 02' 32.48" O

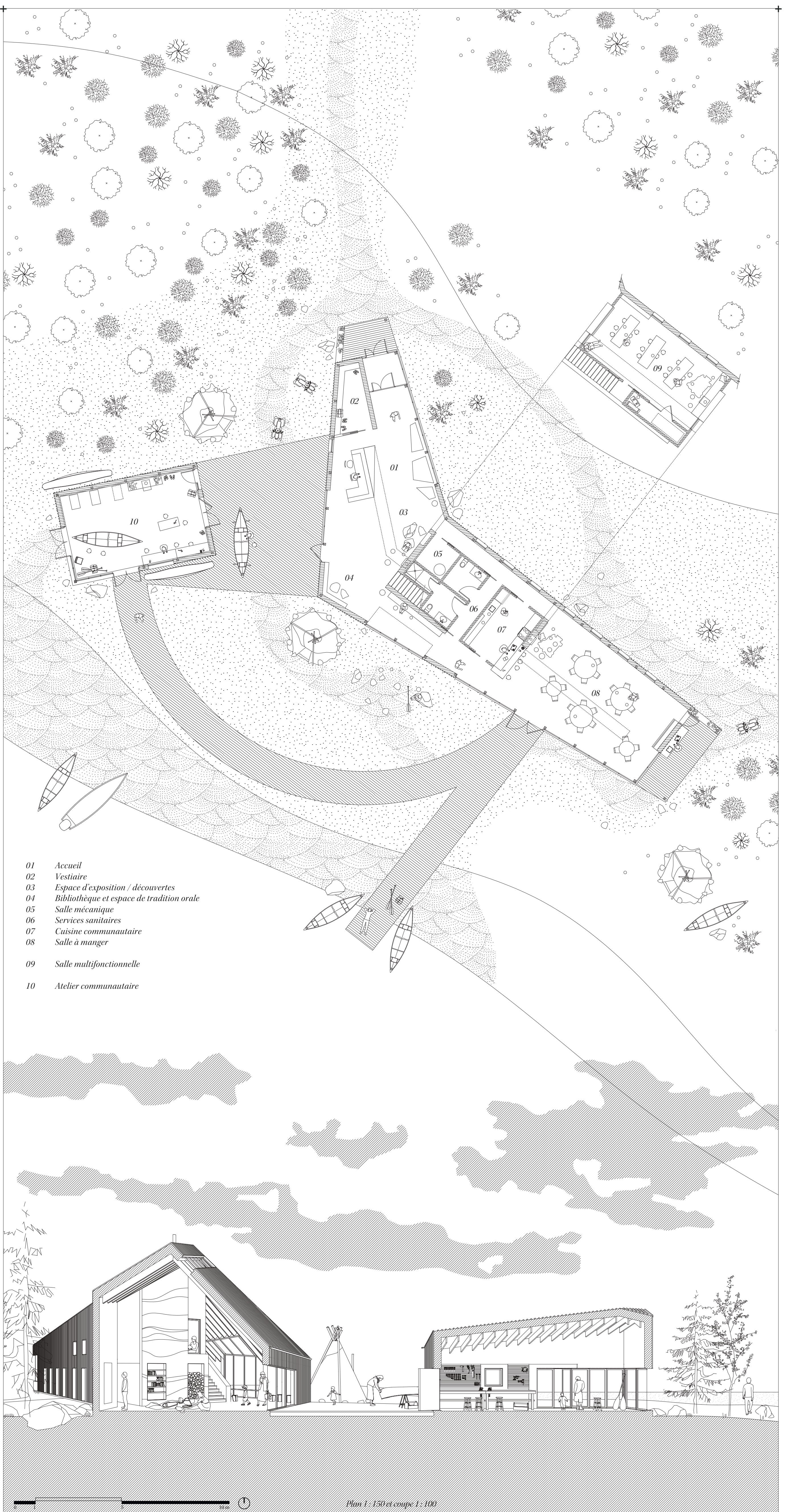




LE PAVILLON D'ACCUEIL  
du réseau éco-récréotouristique



50° 12' 55.75" N ; 66° 04' 57.08" O



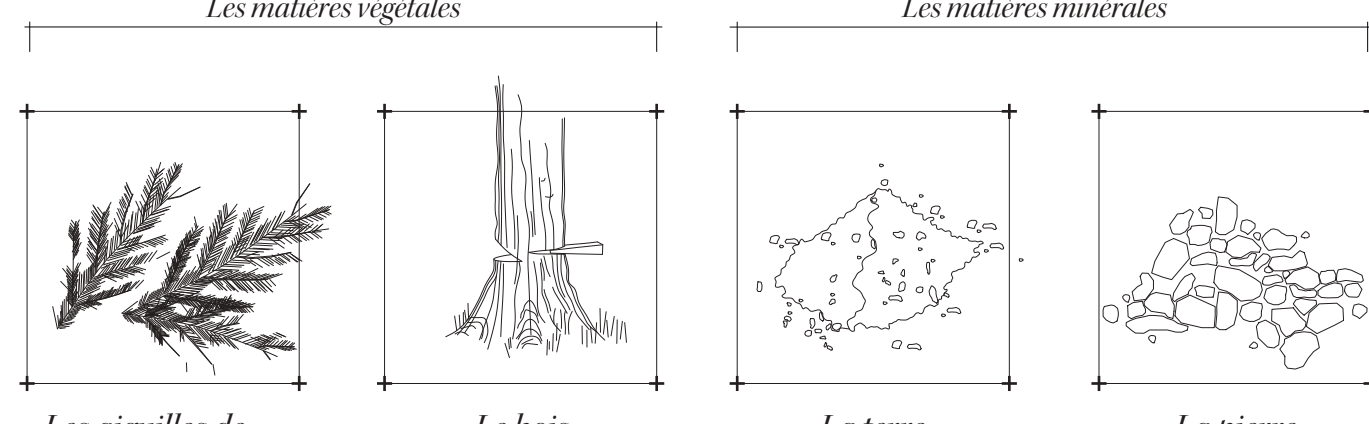


# L'ACTE DU BÂTIR

## de la matière à l'architecture

S'intéressant à ce rapport entre la notion d'habiter un territoire et de le bâtir (Heidegger, 2004), deux verbes d'action étant, à une certaine époque, univoques, mais qui, face aux dogmes fonctionnalistes du mouvement moderne en architecture - résultant d'une révolution industrielle mondialisée - se sont vus se distancer (Berque, 2008), ce projet de recherche-crédation pose l'hypothèse que que les architectures vernaculaires innues, traditionnelles autant que contemporaines, ainsi que les modes d'habiter qu'elles reflètent sont pertinentes à étudier pour définir des stratégies de design vouées à informer localement la conception d'une d'architecture soutenable et résiliente sur le plan environnemental, socio-culturel et socio-économique, notamment en ce qui a trait à l'usage des ressources locales, autant matérielles qu'immatérielles.

### LES MATIÈRES À CONSTRUIRE DU NITASSINAN

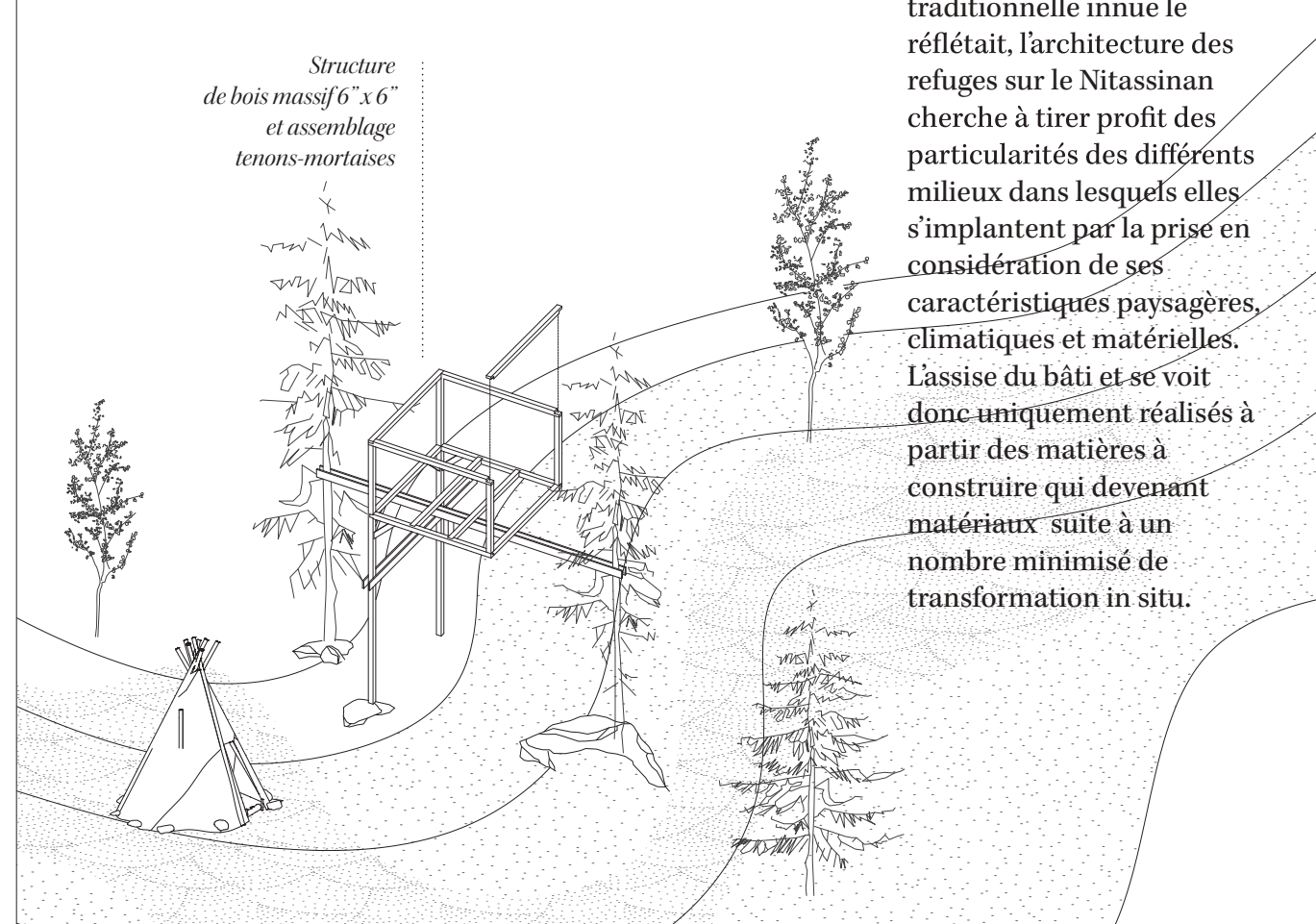


### SUR LE NITASSINAN

#### 1.0 La structure porteuse

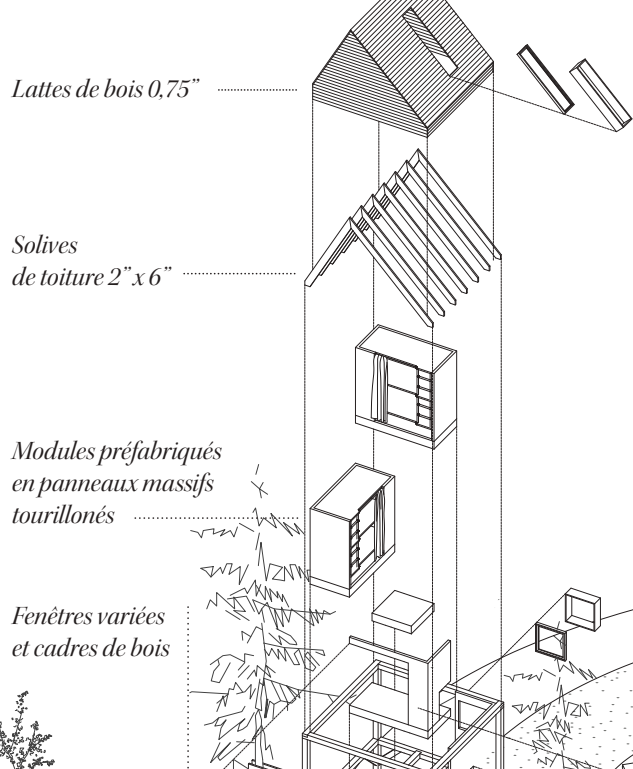
En véritable symbiose avec son site d'érection, tout comme la construction traditionnelle innue le reflétait, l'architecture des refuges cherche à tirer profit des particularités des différents milieux dans lesquels elles s'implantent par la prise en considération de ses caractéristiques paysagères, climatiques et matérielles. L'assise du bâti et se voit donc uniquement réalisés à partir des matières à construire qui devenant matériaux suite à un nombre minimisé de transformation in situ.

Structure de bois massif 6" x 6" et assemblage tenons-mortaises



#### 2.0 L'aménagement intérieur modulaire

Dans l'optique de faciliter l'autoconstruction et de minimiser les complications de chantier sur le territoire, l'aménagement intérieur des différents refuges se développe selon une composition tramée, mais adaptable, de modules préfabriqués de 1,2 m x 2,4 m. Réalisé en panneaux massifs tourillonnés et en bois d'oeuvre, ces différents modules sont confectionnés au sein de la communauté de Uashat mak Mani-Ulenam, puis livrés sur le site par voie terrestre [train + motoneige] ou aérienne [hélicoptère]. En parallèle, ces modules servent aussi à transporter les composantes manufacturés du projet [portes, fenêtres, équipement technique, etc] et l'outillage.

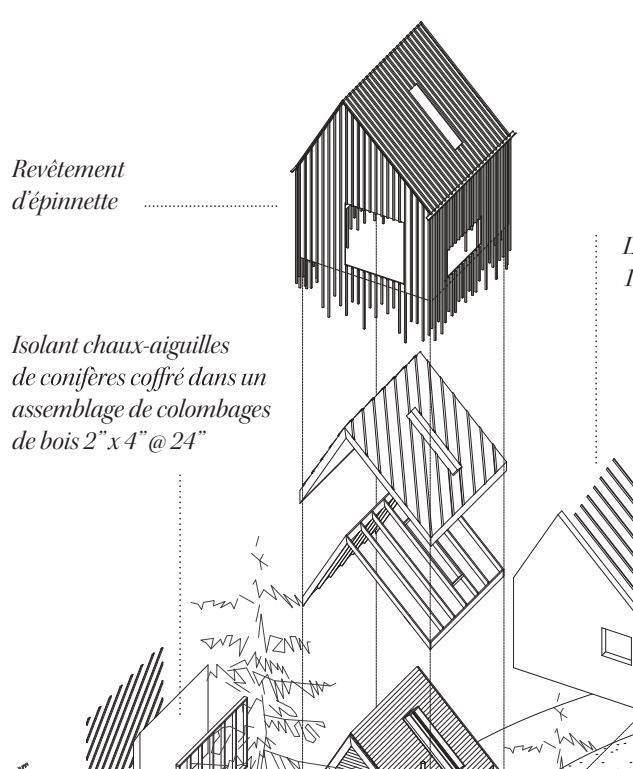


Lattes de bois 0,75"  
Solives de toiture 2" x 6"  
Modules préfabriqués en panneaux massifs tourillonnés  
Fenêtres variées et cadres de bois

Équipement technique divers

#### 3.0 L'enveloppe extérieure

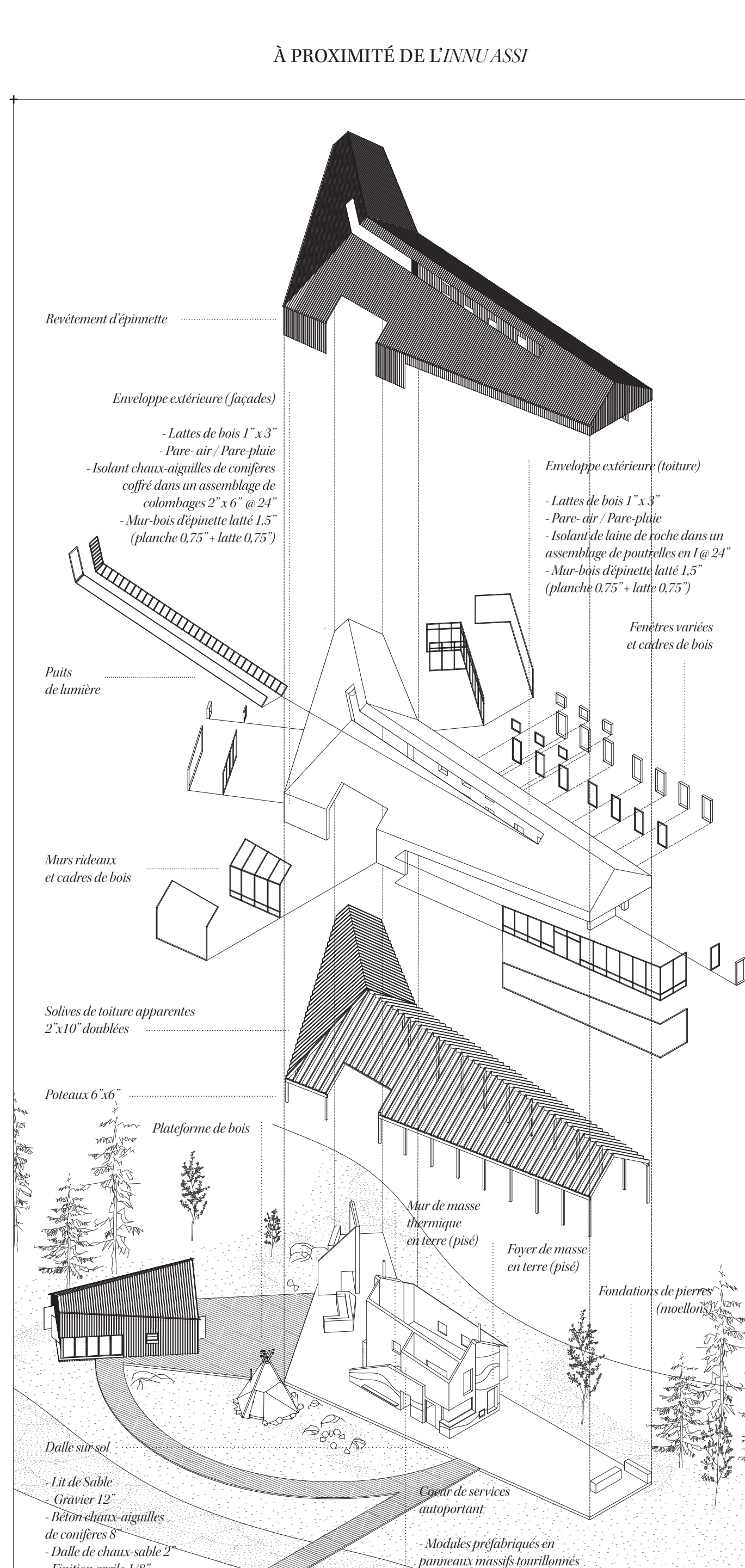
Favorisant elle aussi l'usage de matériaux trouvés à même le site, l'enveloppe extérieure se présente en une couche isolante perspirante de béton de chaux-aiguilles de conifères [résidus des coupes réalisés pour le projet] qui se combine à une ossature de bois non-porteuse. Favorisant l'usage de l'arbre en entier pour ainsi éviter les pertes de matière, le revêtement extérieur du bâti cherche à trouver vocation aux petits éléments issus de la coupe des éléments de charpente.



Revêtement d'épinette  
Isolant chaux-aiguilles de conifères coffré dans un assemblage de colombages de bois 2" x 4" @ 24"

Lattes de bois 1" x 3"

### À PROXIMITÉ DE L'INNU ASSI



Revêtement d'épinette

Enveloppe extérieure (façades)  
- Lattes de bois 1" x 3"  
- Pare-air / Pare-pluie  
- Isolant chaux-aiguilles de conifères coffré dans un assemblage de colombages 2" x 6" @ 24"  
- Mur-bois d'épinette latté 1,5" (planche 0,75" + latte 0,75")

Enveloppe extérieure (toiture)  
- Lattes de bois 1" x 3"  
- Pare-air / Pare-pluie  
- Isolant de laine de roche dans un assemblage de poutrelles en 1 @ 24"  
- Mur-bois d'épinette latté 1,5" (planche 0,75" + latte 0,75")

Puits de lumière

Fenêtres variées et cadres de bois

Murs rideaux et cadres de bois

Solives de toiture apparentes 2" x 10" doublées

Poteaux 6" x 6"

Plateforme de bois

Mur de masse thermique en terre (pisé)

Foyer de masse en terre (pisé)

Fondations de pierres (moellons)

Dalle sur sol

- Lit de Sable Gravier 12"

- Béton chaux-aiguilles de conifères 8"

- Dalle de chaux-sable 2"

- Finition argile 1/8"

Cœur de services autoportant

- Modules préfabriqués en panneaux massifs tourillonnés